

AGC-7005 GESTION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Session: Hiver 2012

Nombre de crédits: **3 R**
Temps consacré au cours: 3-0-6
Formule pédagogique: LCSM
Salle CMT 4404 Jeudi 9:00-11:50

Professeur: **Maurice Carel**
4412-E, pavillon Paul-Comtois
Tél.: (418) 656-2131 poste 2760
Courriel: Maurice.Carel@eac.ulaval.ca

PLAN DU COURS

Informations préliminaires.

- ♦ Par « gestion du développement agricole et rural », on entend ici toute intervention professionnelle qui s'insère dans les processus localisés et donc singuliers du développement intentionnel de l'agriculture et du milieu rural. Les fonctions de telles interventions sont variées : orientation, planification, organisation, animation, mise en œuvre, évaluation, etc. À l'évidence, les processus en cause sont le plus souvent complexes et ne peuvent pas résulter du recours à une seule discipline scientifique. Ces processus sont par nature interdisciplinaires et relèvent d'approches globales de type recherche-action. Ils peuvent être interprétés utilement en termes de systèmes souples dont la construction et l'utilisation reposent sur des bases épistémologiques et méthodologiques différentes de celles des investigations et applications scientifiques de type déterministe.
- ♦ Ce cours peut intéresser des étudiants et étudiantes de divers programmes d'études supérieures dès lors que ces étudiants sont motivés par l'articulation d'aspects multidisciplinaires dans les interventions de développement. La méthode du séminaire qui est privilégiée, l'approche globale des problèmes étudiés, l'objet transdisciplinaire du cours et une participation active permettent de valoriser les connaissances et les expériences d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans des programmes différents. Ces séminaires permettent donc un apprentissage de la communication interdisciplinaire.
- ♦ À l'origine conçu en fonction des réalités des pays économiquement moins développés, le cours est actuellement organisé pour étudier tout autant des situations problématiques en pays industrialisés.
- ♦ Il est fortement recommandé aux personnes souhaitant suivre ce cours de suivre auparavant le cours AGC-7001 Ruralité et sous-développement qui est offert à la session d'automne.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Étude critique de quelques interventions localisées dans des agricultures et des milieux ruraux en tenant compte de leur environnement socio-économique chaque fois spécifique. L'approche, les principaux concepts utilisés et la démarche sont ceux de la méthodologie des systèmes souples. La simulation de processus de consultation structure le cheminement d'apprentissage. Plusieurs situations problématiques sont confiées à autant d'équipes dont les tâches doivent aboutir à la fin du cours à des propositions d'actions explicitement fondées. Les échanges hebdomadaires ont principalement pour objets la compréhension de réalités locales variées, l'appropriation d'un savoir de conception systémique et la critique mutuelle de processus itératifs d'apprentissage. Ces processus vont de la représentation de situations problématiques à l'émergence de systèmes pertinents d'activité humaine.

2. BUT ET OBJECTIFS

Le but du cours est de contribuer à accroître la compétence typiquement professionnelle de compréhension de situations humaines complexes et de conception d'améliorations réalisables dans quelques situations problématiques actuelles des agricultures et des milieux ruraux. La pertinence de cette compétence (reposant à la fois sur une spécialisation et une capacité de représentation globale) est un des défis majeurs auxquels sont de plus en plus confrontés tous les responsables d'interventions ayant pour mission d'orienter, de stimuler ou de soutenir localement les transformations d'une agriculture et d'un milieu rural, en pays industrialisés comme en pays économiquement moins développés.

Ce but est poursuivi par l'utilisation pratique des concepts systémiques et l'appropriation des principes de la méthodologie des systèmes souples en appliquant ceux-ci à l'étude de situations concrètes réelles ou simulées. Ainsi, à la fin du cours, chaque participant ou participante devrait s'avérer capable de :

1. **Formuler, distinguer et associer un bon nombre de concepts systémiques permettant de se représenter une situation problématique complexe.** (Savoir le faire en référant à des situations concrètes).
2. **Expliciter et interrelier**, en utilisant la littérature et des expériences vécues, une **diversité pluridisciplinaire de facteurs** perçus comme favorables ou au contraire défavorables à la **performance** d'interventions dans le développement agricole et rural.
3. **Décrire une expérience concrète de développement** agricole ou de développement rural **selon un cadre systémique** (ce qui met diverses disciplines à contribution).
4. **Questionner avec réalisme une intervention de développement en utilisant une pluralité de critères** (tels les critères de cohérence, de conformité, d'efficacité, d'effectivité, de pertinence, d'opportunité, "d'éthicité").
5. Sur la base de cas approfondis en équipe, **schématiser une représentation systémique d'une situation de développement.** (Une telle situation, le plus souvent complexe, peut obliger à faire des interprétations plausibles sur la base d'hypothèses vraisemblables liées à des facteurs d'action mal connus, par exemple concernant certaines catégories d'acteurs, des contraintes institutionnelles, le contexte général ou diverses conditions spécifiques du milieu concerné.
6. **Manifester une bonne appropriation de la méthodologie des systèmes souples.**
7. Par référence à un mandat (réel ou simulé selon le cas), construire en équipe une situation problématique locale de développement agricole ou rural et **proposer une orientation d'amélioration** qui soit à la fois **claire, articulée, pragmatique et convaincante, donc engageante** pour les acteurs les plus directement concernés.

3. CONTENU

Plusieurs interventions dans des agricultures et des milieux ruraux sont étudiées selon une approche systémique en observant chacune dans son environnement socio-éco-technologique propre, en reconnaissant donc la complexité de telles interventions. Ces interventions se rapportent à un pays économiquement moins développé ou à un pays industrialisé selon le centre d'intérêt de chacune des équipes de participants. Ce faisant, la démarche faisant l'objet d'une appropriation est celle, bien documentée, de la méthodologie des systèmes souples.

La matière propre à ce cours n'est pas celle des théories et des doctrines du développement ni des modèles calculables de planification qui font l'objet d'autres cours dont celui-ci se veut complémentaire. Mais, bien sûr, cela n'exclut pas pour autant le recours à diverses théories du développement ni l'insertion d'aspects quantifiés à l'intérieur d'une démarche globale.

En bref, il s'agit d'examiner (selon les cas et sur la base de ressources variées, sans oublier l'expérience des participants) comment diverses interventions sont élaborées, décidées, mises en œuvre, influencées, évaluées et révisées, et cela en s'appuyant sur une pensée systémique.

À l'occasion des diverses activités du cours, les participants sont encouragés à scruter particulièrement les rôles joués par les divers professionnels prenant part aux interventions étudiées. En effet, en pratique, ce sont le plus souvent des professionnels qui sont responsables des approches, des études et des diagnostics qui fondent de telles interventions. Ils sont aussi souvent coresponsables de la conception et de l'organisation des solutions, du pilotage des mises en œuvre ou encore des évaluations. C'est pourquoi, on postule dans ce cours qu'une réflexion réaliste sur le développement induit implique nécessairement ce que conçoivent ou ne conçoivent pas et ce que font ou ne font pas les intervenants professionnels. Le souci d'une synergie apprenante dans une organisation n'est pas sans liens avec ce type de réflexion.

4. MÉTHODES ET CHEMINEMENT

La simulation de processus de consultation dans lesquels sont engagés les équipes de participants contribue à organiser le cheminement d'apprentissage. Le professeur intervient surtout pour faciliter la structuration du travail, pour clarifier les concepts et les principes méthodologiques, pour identifier diverses ressources et pour faciliter une progression réflexive des apprentissages. Il stimule aussi l'utilisation de l'expérience professionnelle des participants et met la sienne à contribution.

Le cours attache une attention particulière à l'exercice d'une réflexion critique vis-à-vis diverses expériences de développement agricole et rural, notamment vis-à-vis la conception des interventions, les pratiques des agents individuels et des organismes concernés, le type de participation de la population rurale et la pertinence des actions, et toujours eu égard aux conditions particulières du milieu d'intervention. La problématisation fait donc l'objet de nombreux questionnements dans lesquels les rôles joués en pratique par les professionnels eux-mêmes ne sont pas occultés.

Plusieurs équipes sont constituées. Chacune a la responsabilité de poursuivre une démarche allant de la représentation d'une situation spécifique de développement (localisée dans le temps et dans l'espace) à la construction de solutions pertinentes. Chaque équipe a aussi la responsabilité de faire bénéficier de son travail l'ensemble des autres participants. La confrontation des points de vue est valorisée par de nombreuses mises en commun de comptes rendus de lecture, de problèmes rencontrés et de réflexions produites lors de l'accomplissement des diverses tâches en équipe.

En se basant sur l'étude de divers documents, sur des entretiens avec diverses personnes ressources et en utilisant leur propre expérience, les participants sont amenés à examiner en séminaire les perceptions et les schémas conceptuels qui sous-tendent leur compréhension d'un certain nombre de situations concrètes de développement agricole et rural.

Les exigences de telles tâches entraînent à l'interdisciplinarité. Le cheminement donne aussi à chacun et à chacune de multiples occasions d'exercer sa réflexivité par rapport à ses propres perceptions, représentations, approches, méthodes, interprétations et conclusions. Finalement, une discussion évaluative lors de la dernière rencontre permet de partager des perceptions du fonctionnement du système cours dans lequel tous s'étaient engagés.

5. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation pour fin de notation favorise les efforts de critique approfondie et de synthèse en équipe en s'appuyant sur la présentation d'un rapport préliminaire verbal et sur un rapport final écrit. Mais l'évaluation repose aussi sur la communication individuelle de notes de synthèse et sur l'appréciation individuelle écrite du rapport préliminaire verbal de chaque équipe. Les bases d'évaluation qui reflètent les objectifs et la structure pédagogique du cours sont plus précisément les suivantes :

5.1 Les notes individuelles de synthèse

Ces notes, rédigées individuellement, concernent les premières rencontres et portent chacune sur un sujet spécifique (voir le cheminement). Présentées oralement puis discutées, ces notes contribuent ainsi activement au cours. Remises au professeur au début de chaque rencontre, leur rédaction et leur présentation orale comptent pour **30 %** des points.

5.2 Le rapport préliminaire verbal de chaque équipe

Ce rapport est présenté durant la dernière phase du cours. Chaque équipe, faisant face à un groupe de mandants simulés ou réels, dispose alors de 65 minutes pour successivement faire une brève présentation, répondre aux demandes de clarification et nourrir une discussion pertinente avec ses mandants. Ceux-ci (participants inscrits au cours ou non) jouent divers rôles de personnes concernées par la situation problématique. Les autres participants observent ce qui se passe et ont ensuite 10-15 minutes pour commenter la rencontre.

La présentation orale de chaque équipe doit comprendre :

- a) Un bref rappel du mandat confié.
- b) Toute remarque jugée utile pour situer les mandants, par exemple, l'interprétation qui fut faite du mandat.

- c) Les conditions réelles et supposées d'exécution du travail.
- d) Les principaux éléments permettant de donner une image concrète de l'ensemble de la situation faisant problème (faits significatifs, diversité des interprétations, investigations, implications théoriques, etc.).
- e) Les principaux systèmes pertinents d'activité humaine retenus en explicitant (sans utiliser d'expressions spécialisées) le cheminement ayant conduit à ces choix.
- f) Une esquisse de ce que pourrait être l'orientation d'un projet d'intervention approprié.

Cette présentation discussion par l'équipe face à ses mandants compte pour **20 %** des points.

5.3 Les évaluations individuelles des rapports préliminaires

Les évaluations personnelles concernant les contenus et les processus des rapports préliminaires verbaux (celui de sa propre équipe y compris) doivent avoir été reçues par le professeur via Internet au plus tard à 15 heures le mardi suivant immédiatement la présentation de ces rapports (donc lundi 16 avril pour les rapports présentés le 12 avril et lundi 23 pour les rapports présentés le 19 avril).

N.B. Il faut transmettre autant de fichiers séparés qu'il y a eu de rapports préliminaires.

Ces évaluations individuelles ont pour objet de préciser des constatations et de formuler des jugements concernant les points suivants observés pendant la période de présentation et de discussion de chaque rapport. Chaque évaluation doit témoigner d'une attitude critique professionnelle identifiant les points faibles tout autant que les points forts concernant tout particulièrement les points suivants :

- a) La conformité du contenu de la présentation discussion par rapport au mandat reçu.
- b) La richesse et l'articulation de la représentation de la situation problématique de même que l'adéquation des moyens utilisés pour aboutir à cette représentation.
- c) La clarté des explications concernant les éléments ayant conduit à des recadrages successifs de la situation problématique.
- d) La qualité conceptuelle et la pertinence des systèmes d'activité humaine retenus.
- e) La clarté et la pertinence des composantes de l'esquisse des orientations proposées.
- f) La qualité générale de la communication de l'équipe, en tenant compte notamment des éléments qui ont pu ou non faciliter les échanges avec le groupe mandant ou encore rendre les apports de l'équipe crédibles et engageants pour ce groupe mandant.

Ces évaluations des rapports préliminaires compte globalement pour **20 %** des points.

5.4 Le rapport final écrit de chaque équipe

Le rapport final en format papier peut bien sûr intégrer divers éléments provenant de la présentation discussion du rapport préliminaire. Le texte doit être très soigneusement présenté et couvrir entre 30 et 35 pages dactylographiées à un interligne et demie, les annexes non comprises. Les annexes obligatoires sont le texte complet du mandat confié, la liste des personnes rencontrées (réellement ou fictivement), et dans la mesure où cela s'avère utile les tableaux, graphiques, calculs, comptes rendus et autres éléments sur lesquels s'appuient certains énoncés du rapport. Les critères d'appréciation de ce rapport final correspondent aux objectifs du cours. On doit porter notamment attention aux éléments d'appréciation mentionnés aux sections 5.2 à 5.4 du plan de cours.

Le rapport écrit de chaque équipe doit avoir été déposé au secrétariat départemental du professeur (à CMT 4412) au plus tard à 16 heures le mardi suivant la présentation préliminaire verbale de ce rapport.

Ce rapport final écrit compte pour **30 %** des points.

On peut remarquer que l'évaluation totale sur une base individuelle compte pour 50 % des points et celle sur une base d'équipe pour 50 %. La forme d'organisation du cours impliquant la participation régulière et active aux diverses rencontres prévues, jusqu'à 10 % des points pourraient être soustraits de la note individuelle totale dans le cas (improbable selon l'expérience acquise) d'un manque d'assiduité ou de contribution suffisante aux séminaires.

Remarques concernant la qualité rédactionnelle des travaux écrits.

1. La politique facultaire sur l'usage du français demande au personnel enseignant d'évaluer le français par le biais d'une pénalité pouvant constituer jusqu'à 10 % de la note d'évaluation de tout examen, rapport ou travail écrit.

Voir en ligne : <http://www.fsaa.ulaval.ca/francais.html>

*2. Les citations textuelles ainsi que les citations d'idée dans tout travail écrit doivent être assorties de **références faites convenablement**. Sinon, il s'agit d'un inacceptable plagiat. Des citations bien faites donnent beaucoup de crédibilité à tout document remis pour évaluation. À l'Université Laval, tout plagiat est soumis à sanction. Voir notamment les articles 28 et 29 du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval.*

3. Pour le savoir faire concernant une bonne communication écrite, voir (ou même acheter car il n'est pas cher...) le Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise de Marie Malo des Éditions Québec Amérique; c'est un outil précieux.

Le site InfoSphère Laval donne aussi beaucoup de conseils concernant, entre autres, la recherche documentaire, la rédaction et la présentation des sources d'informations.

Voir en ligne : http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaciter.html

6. DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Des notes rédigées spécialement par le professeur ainsi que des extraits de documents sélectionnés sont distribués aux participants au fur et à mesure de leur cheminement. Des sites Internet particulièrement pertinents sont aussi suggérés. Plusieurs références bibliographiques sont fortement recommandées (voir la section suivante).

Par ailleurs, de très nombreuses publications, y compris des documents à circulation restreinte, sont accessibles à la Bibliothèque et dans certaines unités de l'Université. Divers documents audiovisuels peuvent être empruntés à la Cinémathèque ou visionnés sur place.

De nombreuses personnes ressources travaillant sur le campus ou à l'extérieur et bénéficiant d'expériences variées peuvent prêter leur concours, ce qu'elles font toujours avec plaisir et en y prenant intérêt. Les participants n'en sont pas moins fortement incités à valoriser leurs propres observations, leurs documents personnels et leur propre expérience.

7. RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES

Les références identifiées ci-dessous sont communes à tous les participants et portent tout particulièrement sur la connaissance des systèmes complexes et l'art de l'action sur de tels systèmes. D'autres références sont recommandées au cours de la session selon le besoin et, notamment, selon les cas d'intervention étudiés.

Barbier, Jean-Marie. *Élaboration de projets d'action et planification*. Presses universitaires de France, Paris, 1991.

Barbier, R. *La recherche-action*, Collection Ethnosociologie, Anthropos, 1996, 112 p.

Baré, Jean-François (dir.). *Paroles d'experts. Études sur la pensée institutionnelle du développement*. Éditions Karthala, Paris, 2006, 444 p.

* Bonami, M., de Hennin, B., Boqué, J.-M., Legrand, J.-J. *Management des systèmes complexes. Pensée systémique et intervention dans les organisations*. De Bœck Université, Bruxelles, 1993, 266 p.

de Bonneval, Laurence. *Systèmes agraires, systèmes de production. Vocabulaire français anglais avec index anglais*. INRA Éditions, Paris, 1993, 285 p.

* Checkland, Peter; Scholes, Jim. *Soft systems methodology in action : a 30-year retrospective*, John Wiley and sons, Chichester, 1990.

CIRAD. *Recherches système en agriculture et développement rural. Symposium international, Montpellier, France, 21-25 novembre 1994. Communications.*, CIRAD, Montpellier, 1994, 1007 p.

* CIRAD. *Recherches système en agriculture et développement rural. Symposium international, Montpellier, France, 21-25 novembre 1994. Conférences et débats*, CIRAD, Montpellier, 1996, 476 p.

Crozier, M., Friedberg, E. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris, 1977.

Daré, J.-P., *La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs*, Collection Études et Travaux, GRET, 2006, 112 p.

* De Leener, P., Ndione, D.S., Mbaye, M., Raymond. C., Matthijs, Y. *Changement politique et social. Éléments pour la pensée et l'action*. Enda Graf Sahel Éditions, Dakar, 2005.

* De Rosnay, Joël. *Le macroscopie. Vers une vision globale*, Seuil, Paris, 1975. (Volume continuellement cité faisant l'objet de nombreuses réimpressions en format poche.)

Étienne, Michel (coordinateur.). *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Quæ, 2011, 367 p.

* Faure, G., Gasselin, P., Triomphe, B., Temple, L. et Hocdé, H. (Éditeurs scientifiques). *Innovier avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*, Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux, 2010.

- Fourez, Gérard, Englebert-Lecomte, Véronique et Mathy, Philippe. *Nos savoirs sur nos savoirs. Un lexique d'épistémologie pour l'enseignement*, De Bœck Université, Bruxelles, 1997. (Clarté des énoncés, nombreux exemples, fortement recommandé pour usage durant vos études et aussi après.)
- Friedberg, Erhard. *Le Pouvoir et la Règle, Dynamiques de l'action organisée*, Éditions du Seuil, Paris, 1993, 413 p.
- Hochet, Anne-Marie; Aliba, N'gar. *Développement rural et méthodes participatives en Afrique. La recherche-action-développement, une écoute, un engagement, une pratique*, L'Harmattan, Paris, 1995.
- Landry, Maurice ; Banville, Claude. Caractéristiques et balises d'évaluation de la recherche systémique in *Revue Tunisienne des Sciences de Gestion*, Vol. 2, No 1, mai juin 2000, pp.76-112.
- Lapierre, Jean-William. *L'analyse des systèmes. L'application aux sciences sociales*. Éd. Syros, Paris, 1992.
- Lapointe Jacques Jean. *La conduite d'une étude de besoin en éducation et en formation. Une approche systémique*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1995.
- Le Moigne, Jean-Louis. *La modélisation des systèmes complexes*. Dunod, Paris, 1990.
- * Le Moigne, Jean-Louis. *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Presses universitaires de France, Paris, 4ème édition 1994.
- Liu, Michel. Vers une épistémologie de la recherche-action in *Revue internationale de systémique*, Vol. 6, N° 4, 1992.
- Liu, Michel. *Fondements et pratiques de la recherche-action*, L'Harmattan, 1997, 350 p.
- Lusthaus, Ch.; Adrien, M.-H.; Anderson, G.; Carden. F.; Plinio Montalvan, G. *Évaluation organisationnelle. Cadre pour l'amélioration de la performance*. CRDI, Ottawa et P.U.L., Québec, 2003, 260 p.
- Mintzberg, H. *Le management, voyage au centre des organisations*, Éd. d'Organisation, Paris, 1990 et (en livre de poche) 1998, 570 p.
- Morgan, G. *Images de l'organisation*, Éd. Eska, Québec, 1989, 556 p.
- * Naudet, Jean-David. *Vingt ans d'aide au Sahel. Trouver des problèmes aux solutions*, Club du Sahel, OCDE, Paris, 1999.
- Nizet, Jeran et Chantal Huybrechts. *Interventions systémiques dans les organisations. Intégration des apports de Mintzberg et Palo Alto*, De Bœck Université, Bruxelles, 1998.
- * Olivier de Sardan, J.-P., *Anthropologie et Développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Collection Hommes et Sociétés, Karthala, 1995, 221 p.
- Pauchant, Thierry C. *Pour un management éthique et spirituel. Défis, cas, outils et questions*, Fides et Presses HEC, Montréal, 2000.

Pritcher, Patricia. *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations. Rêves, réalités et illusions du leadership*. Presses HEC, Québec-Amérique, Montréal, 2ème éd.1997, 265 p.

Sabelli, Fabrizio. *Recherche et anthropologie du développement*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1993, 176 p.

Senge, Peter et Gauthier, Alain. *La cinquième discipline. L'art et la manière des Organisations qui apprennent*, First Éditions, Paris, 1991, 462 p

* Wilson, Kathleen ; Morren, George E. B. Jr. *Systems approaches for improvement in agriculture and resource management*. Macmillan Publishing Co, New-York, 1990.

(*) Ouvrages ayant servi à la conception et à l'organisation du cours.